

Conseil d'école - Ecole Louisa Paulin -

Mardi 18 octobre 2016

Présents :

Parents d'élèves ASPEI: Mesdames Gabory, Amalric, Soulié, Castillo
Parents d'élèves FCPE : Mesdames Sompayrac, Lelaidier, Langlet, Temple, Lyvinec
Mairie : Madame Blanc Adjointe au Maire et Monsieur Paul Conseiller municipal
DDEN : Madame Sicard de Lasalle Anne
Atsems : Mesdames Boyals Stéphanie, D'Halluin Marie-Chantal, Monchaux Christelle, Roques Marie-Chantal, Fertane Françoise
Enseignantes : Mesdames, Messieurs, De Robert Cédric, Cabanes Sophie, Duplessy Nathalie, Pastre Florence, Moreau Noémie, Schoenenberger Stéphanie, Peret Jean-Patrick, Paya Ludvine, Soual Bertrand, Magro Sylvie, Perennou Anne
Directrice : Madame Marie Jarry
Périscolaire : Mr Bouzid responsable du périscolaire sur la ville de Saint-Sulpice, Mr Catala directeur ALAE
Excusés :
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Villerot
Enseignantes : Mme Perello Agnès, Mme Faucheux, Mme Moreau, Mme Trempat, Mme Barrau, Mme Leroy

1) Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président ; du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école (soit 14), du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école (Mme Sicard). L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Compétences du conseil d'école sur proposition de la directrice d'école:

1. Vote le règlement intérieur de l'école.
2. Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire
3. Donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école;
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - les activités périscolaires;

- la restauration scolaire;
 - l'hygiène scolaire;
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
4. Adopte le projet d'école.
 5. Est consulté sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il est rappelé que les enseignants utilisent les locaux de l'école en dehors des temps scolaires (préparation de classe, corrections, APC, réunions...)

Les questions pédagogiques relèvent de la compétence du conseil des maîtres et ne donnent lieu qu'à une information.

L'ordre du jour est établi par la directrice qui en adresse un exemplaire à chaque membre au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Après chaque réunion un procès-verbal est dressé par la directrice. Ce procès-verbal est transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale ainsi qu'à Madame le Maire de la commune. Un exemplaire est affiché à l'entrée de l'école. La diffusion auprès de chaque famille se fera par le biais du site internet de l'école ou sur format papier à la demande.

2) Présentation de l'équipe, des effectifs et répartition

Point sur les effectifs actuels par classe :

Classe 1 PS - Enseignante Mme Faucheux - ATSEM Mme Boyals : 25 PS
Classe 2 PS- Enseignante Mme Barrau - ATSEM Mme Monchaux: 25PS
Classe 3 PS- MS - Enseignante Mme Leroy et Mme Ladet - ATSEM MmeD'Halluin: 24PS/MS
Classe 4 PS-MS - Enseignante Mme Magro - ATSEM Mme Fertane :25 PS/MS
Classe 5 MS occitan et 6S occitan- Enseignante Mme Schoenenberger - ATSEM Mme Roques : 24 MS/6S occ
Classe 6 MS occitan et 6S occitan- Enseignante Mme Duplessy - ATSEM Mme Violleau : 24 MS/6Socc
Classe 8 MS-6S - Enseignante Mme Paya - ATSEM Mme Pitot : 25 MS/6S
Classe 9 Enseignante Mme Pastre - ATSEM Mme Marti : 24 MSocc/6Socc
Classe 10 6S- Enseignant Mr Peret - ATSEM Mme Pousset : 26 6S
Classe 11 CP - Enseignant Mr Soual 26CP
Classe 12 6S/CE1 - Enseignantes Mmes Moreau et Perennou - ATSEM Mme Bouquet : 19 6S/CE1
Classe 13 CE1 - Enseignant Mr De Robert : 24 CE1
Classe 14 CP - Enseignantes Mmes Cabanes et Perennou : 27 CP
Classe 15 CE1 - Enseignantes Mmes Trempat et Perennou : 22 élèves
Total : 340 Elèves soit en moyenne 24,3 par classe.

3) Point sur le règlement intérieur

Lecture et présentation du règlement intérieur.
Le règlement intérieur a été voté et adopté à l'unanimité.

4) Point sur la sécurité, PPMS et document unique

3 exercices d'alerte incendie dans l'année doivent avoir lieu. Le premier a eu lieu le 19 septembre 2016 à 9h40. Les élèves ont évacué les locaux en 2min00.

Il faut souligner que tous les déclencheurs manuels ne fonctionnent pas depuis l'an dernier. Nous sommes toujours dans l'attente qu'une entreprise passe faire le nécessaire.

Mr Paul et Mme Blanc précisent qu'une entreprise a été contactée et doit passer sur l'école.

Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe éducative souhaiterait une formation à l'utilisation des extincteurs. Est-ce que ce serait possible que la société qui vérifie les extincteurs puissent en fin d'après-midi, un jour, vers 16h30 nous montrer comment fonctionnent les extincteurs ? Cette question a déjà été posée en septembre 2015, Mme Blanc va en faire la demande

Il y a 3 exercices de confinement PPMS.

Les différents risques sont les suivants :

- Risque météorologique
- Risque chimique
- Risque intrusion / attentat

Le premier exercice devait avoir lieu avant les vacances d'Automne et devait être un exercice de type alerte intrusion.

L'exercice a eu lieu le lundi 17 octobre : simulation d'une intrusion dans les locaux de l'école.

Nous n'avons pas à ce jour de système d'alarme spécifique. Il est prévu qu'il y ait dans les semaines à venir un hurleur.

Nous n'avons toujours pas les moyens d'évacuer discrètement les locaux de l'école. Nous sommes toujours dans l'attente de la réalisation de travaux demandés depuis décembre 2015 (réunions en décembre 2015, en avril 2016 : 2 réunions une à la mairie avec des représentants de la gendarmerie et de la police municipale et une quelques jours après sur site, en juin 2016 et en septembre 2016 avec Mme Le Maire).

L'exercice a consisté à se cacher durant environ 5 à 10 minutes.

Il serait préférable, dans un cas comme celui là, d'évacuer les locaux de l'école plutôt que de se cacher.

Mme Blanc et Mr Paul précisent que dans l'immédiat, ces travaux ne sont pas prévus avant 2017. Les hurleurs sont en commande, mais tout ne pourra pas être fait avant 2017.

Mr Bouzid présente les priorités de la commune :

- 1- Alerter : mise en place de hurleurs
- 2- Filtrer au niveau des entrées et sorties
- 3- Réaliser les travaux pour évacuer. Ces travaux sont en cours d'étude par les services techniques.

Les représentants des parents d'élèves et les enseignants pensent que les travaux permettant l'évacuation des élèves doivent être une priorité, pour assurer la sécurité des élèves.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir si des exercices similaires ont lieu sur le temps périscolaire.

Mme Blanc précise qu'il n'y a pas d'obligation à faire ces exercices sur le temps périscolaire.

Mme Jarry et Mr Catala informent qu'il y a de nombreux échanges entre l'école et le périscolaire sur les conduites à tenir en cas de PPMS ou risque incendie. Tous les plans sont affichés dans les locaux de l'école et les membres du périscolaire participent, jusque là aux exercices PPMS et alerte incendie qui ont lieu sur le temps scolaire.

Les représentants des parents d'élèves se questionnent par rapport au contrôle des entrées et sorties de l'école sur le temps périscolaire : les portes de l'école sont grandes ouvertes et il n'y a pas d'adultes de surveillance.

Mr Bouzid précise qu'au niveau des accueils, c'est pensé même si les familles ont la sensation qu'il n'y a rien. Un questionnement est en cours : faut-il se donner des moyens humains ou faut-il limiter les temps d'accès à l'école ? Actuellement il n'y a pas le budget pour employer des personnes supplémentaires pour faire cet accueil. Les familles sont inquiètes quant à cela.

Présentation du document unique :

- Les systèmes de déclencheurs manuels de l'alerte incendie ne fonctionnent pas. Une société devrait passer sur l'école pour réparer cela.
- Il fait trop chaud dans les classes 7 à 15. L'été il peut faire plus de 35 degrés dans les classes. Il y a des régulateurs qui ont été installés dans les classes 10 à 15 mais il n'y en a pas dans les classes 7-8-9 ainsi qu'à la BCD et à la salle informatique. Mr Paul informe que le chauffage sera bientôt réparé.
- Classes donnant sur la route et un rond point : impossibilité de laisser les fenêtres ouvertes en raison du bruit. Par ailleurs cela représente un risque en cas d'accident. Lors de dernières réunions pour faire le point sur les travaux de l'école il a été dit que des rochers seraient installés au niveau des classes 15-9 et 8 pour stopper tous véhicules qui risqueraient de percuter l'école. Mr Bouzid précise qu'il y a eu des réunions avec la police municipale et qu'une étude est en cours, des devis sont en cours. Cela devrait se faire.
- La mezzanine ne supporte pas plus de 16 personnes
- Présence d'une station service à environ 50 mètres de l'école. Une réunion avec le directeur du Carrefour a eu lieu. Mr Paul indique que c'est aux normes par rapport au moment où les autorisations ont été faites.

5) Comité de pilotage

- a) Présentation du cahier des charges du Tarn : il ne constitue en aucun cas un cadre obligatoire mais plutôt une référence :
 - Un espace numérique de travail (ENT)
 - Un vidéoprojecteur par classe si possible interactif
 - 10 ordinateurs portables ou tablettes numériques pour un groupe de 3 classes (soit 50 pour l'école Louisa Paulin)
 - Logiciels libres et gratuits, antivirus et applications pédagogiques de base.
 - Un dispositif de sécurisation (valise, placard sécurisé)

familles auraient souhaité que leur enfant fasse de l'espagnol en CP. Nous n'avons pas pu maintenir l'enseignement de l'espagnol en CP/CE1 par manque d'élève. Nous proposons aux élèves de maternelle, notamment aux élèves de GS une sensibilisation à l'espagnol (présence 1 fois par semaine, sur une période, d'une intervenante en langue)

8) Projet d'école et de classes

Projet d'école : « Comment amener les élèves à améliorer leurs expressions orale et écrite et appréhender le monde qui les entoure (environnement naturel, patrimoine culturel, éducation artistique...) »

Nous continuons le travail en partenariat avec le conservatoire de Saint-Sulpice et l'ADDA du Tarn.

Nous continuons le travail entrepris en histoire des arts.

Décloisonnement poursuit cette année encore

Mise en place tous les après-midi d'un décloisonnement. Les 2 enseignantes de PS Mme Fauchoux et Mme Barrau, prennent des élèves de GS-CP-CE1 qui ont besoin de renforcer leurs acquis en lecture, numération ou autour d'un projet (exemple choral).

Dans le cadre du projet d'école, le conseil d'élèves est reconduit et se réunira 3 fois dans l'année pour aborder tous les problèmes rencontrés dans l'école. Ce conseil est composé de deux élèves par classes (de la GS au CE1) et de la directrice de l'école. Au premier conseil d'élève, les directeurs du périscolaire seront présents afin d'harmoniser les règles de vie. Nous aurions souhaité cette année pouvoir refaire comme l'an dernier un conseil d'élève à la mairie en présence de Mme Blanc (lundi 6 mars à 14h00)

Nous demandons à Mme Blanc si la Mairie peut prévoir un bus pour que tous les enfants puissent se rendre à la Mairie. Mme Blanc dit qu'elle fera le nécessaire.

Modification des programmes :

A compter de cette rentrée scolaire, de nouveaux programmes sont en vigueur avec une réorganisation des cycles :

- Cycle 1 : 3 ans PS-MS-GS cycle des apprentissages premiers
- Cycle 2 : 3 ans CP-CE1-CE2 cycle des apprentissages fondamentaux
- Cycle 3 : 3 ans Cm1-CM2-6^{ème} cycle de consolidation

Le but de la réforme en cycle 2 est de laisser aux enfants le temps d'apprendre et de prendre en compte les besoins éducatifs de chaque élève, en proposant des aménagements pédagogiques. On va chercher à construire en priorité le sens et l'automatisation. La compréhension est indispensable à l'élaboration des savoirs. L'axe prioritaire du cycle 2 va être l'apprentissage de la langue française : oral et écrit, et apprentissage de la lecture où le

b) Ce dont l'école dispose déjà :

- 2 vidéoprojecteurs mobiles
- 6 TBI dont 3 avec les écrans tactiles avec 6 ordinateurs portables
- 19 ordinateurs fixes dont : 14 en salle informatique, 1 ordinateur en salle des maîtres, 1 ordinateur en BCD, 3 dans des classes
- 1 ordinateur portable pour la direction qu'il faudra envisager de renouveler

c) Décision du comité local du numérique sur les besoins et équipements à venir :

- Vidéoprojecteurs interactifs (dans la mesure du possible) : 1 à 2 par an avec les ordinateurs portables pour les faire fonctionner.
- Tablettes numériques : prévoir dans les 2 ans l'achat d'un lot de 10 tablettes.

Mme Blanc précise que pour 2017 il est prévu une nouvelle campagne autour de l'informatique et du numérique et qu'un budget devrait être alloué aux écoles.

6) Coopérative scolaire : bilan de l'année 2015/2016

Le bureau s'est réuni le jeudi 21 septembre 2016 :
Clôture des comptes année scolaire 2015/2016

Les membres du bureau pour cette nouvelle année scolaire sont :

- Mme Jarry (mandataire, trésorière)
- Mme Moreau (mandataire, secrétaire)
- Mr Soual (président)

Bilan des recettes :

- Cotisations scolaires : 2815 euros au lieu de 3648 euros l'an dernier
- Photos scolaires : 3125,6 euros au lieu de 3325,6 euros l'an dernier
- Vente de sacs et, serviettes : 627,5 euros au lieu de 838,70 euros l'an dernier
- Tombola : 1487,30 euros au lieu de 2205,40 euros l'an dernier
- Don association ASPEI : 1514,61 euros

Bilan des dépenses :

- Cotisation, adhésion à l'OCCE : 768,30 euros
- Gros matériel : 781,57 euros
- Dépenses : sorties, livres, jeux, achats pour Noël, petit matériel, spectacles: 10785,08

7) Enseignement des langues

L'Anglais et l'Espagnol sont les deux langues proposées aux élèves de CP et CE1. L'enseignement de l'Anglais est assuré par les enseignants de l'école.

Pour l'Espagnol : il n'y a pas d'élève en CE1 qui fasse de l'espagnol et seulement 3

début de l'année va être consacré à la découverte et l'apprentissage du code alphabétique : les sons, les syllabes notamment.

Les programmes s'articulent autour de 5 domaines qui constituent le socle commun (au cycle 2-3 et 4) :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

C'est autour de ces 5 domaines que vont s'articuler les différents enseignements (mathématiques, français ...)

Les représentants des parents d'élèves se questionnent par rapport à la liaison entre des CE1 de Paulin et les CE2 de Pagnol. Mme Jarry précise que des conseils de maîtres de cycles ont lieu entre les deux écoles afin d'assurer une liaison et une continuité au niveau des apprentissages.

Les parents d'élèves demandent s'il est envisager de revoir l'organisation des groupes scolaires afin qu'il y ait plus de cohérence au niveau des cycles.

Mme Blanc précise que cette question est à l'étude.

Les projets de classe :

- *Projet autour des contes :*

Les classes : 3-4-5-6-8-9-11-12-13-14-

Toutes ces classes vont travailler autour de contes traditionnels. Certaines vont découvrir plusieurs contes où il y a un loup et certaines vont produire un petit spectacle musical et/ ou un petit livre « dans la forêt des contes ».

- *Projet en lien avec le conservatoire de musique :*

- Classe 3 : mise en forme d'une production musicale collective « les trois petits cochons »
- Classes 4 : travail autour du conte musical « le petit chaperon rouge »
- Classes 5 et 6 : mise en scène et interprétation d'un conte musical, « le chat botté » pour la classe 5 et « le petit chaperon rouge » pour la classe 6
- Classe 9 : mise en forme d'une production musicale collective, conte qui s'intitule « Lou, le pas méchant loup ».
- Classes 8 et 10 : mise en forme d'une production musicale collective, conte musical qui s'intitule « Coyetano et la baleine »
- Classes 11 et 14 : étude et mise en scène de contes traditionnels autour du loup.
- Classe 12 : travail autour d'un projet intitulé « si les œuvres pouvaient parler », création d'un spectacle permettant de faire le lien entre les différents arts
- Classe 13 : chant choral, interpréter un répertoire de chants variés.
- Classe 15 : étude, mise en voix et mise en scène de contes traditionnels avec accompagnement musical

- *Projet en lien avec l'ADDA du Tarn*

- Classes 9 - 4- 5 -6 - 8- Le but cette année est de réaliser une petite chorégraphie type flashmob avec une représentation en fin d'année dans le parc de Gaillac.
- *Projet sciences avec le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement)*

Classes 11 et 14 en attente du retour de validation du CPIE.

- *Projet nuit de la lecture*

Classe 12 et classe 8 ont un projet de nuit de la lecture pour les élèves de 6^S autour des contes.

- *Projet autour de la semaine du goût*

La classe 6 a visité une boulangerie et a travaillé autour de la fabrication du pain, la classe 5 ira le mercredi 9 novembre.

Les classes 1 et 2 se sont rendues aux Vergers de Notre Dame à Buzet sur Tarn pour ramasser des pommes et découvrir des recettes à base de pommes : compote, crumble, chaussons aux pommes

Les classes 9 et 14 ont reçu des professionnels dans les classes pour parler de leur métier de cuisinier.

La classe 9 a reçu une maman chef de cuisine, et a cuisiné des verrines au fromage blanc, avec du chocolat ou des spéculos et ont réalisé un coulis de fruit rouges.

La classe 3 a proposé aux élèves de travailler autour du petit déjeuner : qu'est-ce qu'un petit déjeuner équilibré. Ils ont dégusté ce matin un petit déjeuner à base de céréales, pain, yaourt, jus de fruits, fromage, jambon de dinde...

La classe 4 ira le lundi 7 novembre au restaurant le 505 à Saint-Sulpice, visite des cuisines. Découverte des fruits et des légumes et cuisine de nouvelles recettes : muffin betterave et muffin courgette chocolat.

La classe 8 a travaillé autour des fruits et des légumes, salade de fruits. Ils ont également travaillé en art visuels autour des tableaux d'Arcimboldo.

- *Projet TUIC*

Classe 12 et 15 : « les petits as du cinéart ». L'objectif spécifique est d'inventer, élaborer, concevoir des productions littéraires et artistiques. Les élèves vont découvrir des œuvres d'art puis écrire un story-board et réaliser un film d'animation. Il y aura en fin d'année une projection de tous les films créés par les classes. Il y aura des échanges entre les classes via un ENT commun aux écoles qui participent au projet.

- *Projet rencontres sportives* : Une première rencontre sportive regroupant les élèves de CP et CE1 de Louisa Paulin et Marcel Pagnol a eu lieu le mercredi 28 septembre.

Une prochaine rencontre sportive entre les élèves de cycle 2 de Louisa Paulin et de Marcel Pagnol aura lieu en avril/mai.

- *Voyage scolaire* : les classes de CP et CE1 devraient partir en voyage scolaire immersion anglais au domaine de Lascroux. Le coût par enfant est pour le moment estimé à 130 euros.

Le 15-16 et 17 mars pour la classe 15

Le 22-23 et 24 mars pour la classe 13 et 12

Au mois d'avril pour les classes de CP (24-25 et 26 avril) en fonction des effectifs dans les classes de CP et des capacités d'accueil du centre.

9) Manifestations et sorties prévues

- Toutes les classes vont se rendre au moins deux fois dans l'année à la médiathèque de Saint-Sulpice : emprunt de livre, lecture d'albums. Les sorties à la médiathèque débiteront le 3 novembre.
- Les classes de GS, CP et CE1 iront à la piscine cette année :
Période 1 : pour les classes 13-11-12
- Les classes 8 et 10 se sont rendues au jardin des Martels le jeudi 29 septembre, pour visiter les jardins et voir une exposition de Marly Kentish Barnes
- Les classes 5-6-8-9-4 sont allées voir un spectacle FOL dans le cadre de leur projet avec l'ADDA.
- Les classes 1 et 2 sont allées voir un spectacle FOL le lundi 17 octobre, et la classe 3 ira en voir un le 25 novembre.
- Les classes 11-14-13 vont participer au téléthon le vendredi 2 décembre : course longue
- Vendredi 16 décembre le Père Noël passera sur l'école distribuer des cadeaux dans chaque classe. Le soir de 16h15 à 18h30 aura lieu « une fête de Noël » où seront exposés des travaux d'élèves que les familles pourront récupérer ce jour là. Un goûter sera organisé.
- Le Carnaval de l'école aura lieu le mardi 28 février et le samedi 25 mars aura lieu le Carnaval de la ville sur le thème cette année de la Bande Dessinée.

Question à la mairie : un budget sortie/spectacle de 1300 euros a été attribué à l'école comment peut-il être utilisé ?

Mme Blanc précise que ce budget peut-être utilisé pour aller au cinéma de Saint-Sulpice ou pour recevoir un spectacle vivant sur l'école.
Les enseignants préfèrent recevoir un spectacle vivant sur l'école.

10) Equipement et travaux

- Le problème du chauffage dans la partie récente persiste encore
- Dans le cadre du PPMS : il est nécessaire d'avoir un système pour donner l'alerte en cas d'intrusion et il faut absolument que les travaux, qui permettraient d'évacuer discrètement l'école, soient effectués rapidement. Des hurleurs devraient être commandés.
- Afin d'assurer la sécurité aux abords de l'école serait-il possible d'envisager un système de protection des abords qui soit fixe, solide, encre dans le sol à la place de barrières amovibles ? Mme Blanc informe que l'installation actuelle est provisoire, courant 2017 une commande de mobilier urbain sera prévue avec des ancrages dans le sol.

- Il est nécessaire d'installer un visiophone à l'entrée de l'école et de faire en sorte que le portail vert à l'entrée de l'école soit toujours fermé, et puisse s'ouvrir à distance. Mme Blanc précise que cela représente un budget important pour équiper les 3 écoles. Des devis ont été faits, il faut compter 10000 euros par école.

- Il faut réparer les fenêtres de la BCD, de la classe 7 et du couloir en face de la BCD. Mme Blanc et Mr Paul précisent que cela sera fait rapidement.
- Nous sommes toujours dans l'attente du remplacement des anciens stores dans les classes de maternelle et la mise en place des anciens dans les classes 8 et 9 et en salle des maîtres. Mr Paul va se renseigner.
- Nous aurions souhaité que la cour de récréation élémentaire ne soit pas autant exposée aux regards extérieurs. Serait-il possible de faire en sorte que le grillage soit recouvert d'une protection opaque (contre plaqué, film...). Mme Blanc, Mr Paul et Mr Bouzid informent qu'il faut étudier le budget et prioriser les besoins.
- Nous avons fait la demande d'avoir des rideaux occultants, nous aurions souhaité pouvoir faire de cette pièce un dortoir pour les M.S. Mme Blanc va se renseigner.
- Les parents d'élèves demandent où en sont les projets autour du stationnement et de la circulation aux abords de l'école. Mme Blanc informe que pour le moment il n'y a pas de changements, les consignes sont toujours de faire reculer au maximum le stationnement des véhicules aux abords des écoles. Par ailleurs, la municipalité a mis en place une modification du plan de circulation sur le secteur de la Planquette, les représentants des parents d'élèves s'inquiètent des répercussions sur les rentrées des classes à l'école Louisa Paulin.
- Il faudra envisager de prévoir des parties couvertes à l'extérieur de l'école, côté maternelle et élémentaire pour accueillir les familles, lors des entrées et sorties des élèves, notamment en cas de pluie.
- Nous remercions la mairie et les services techniques pour avoir repeint les dortoirs et la tisanerie

11) Questions diverses

- Les représentants des parents d'élèves souhaitent que l'on précise les modalités d'accueil des enfants ayant un handicap

La loi du 11 février 2005 est l'une des principales lois sur les droits des personnes handicapées, depuis la loi de 1975.

Les toutes premières lignes de la loi rappellent les droits fondamentaux des personnes handicapées et donnent une définition du handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

La principale innovation de la loi de 2005 est d'affirmer que tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école de son quartier. Il pourra ensuite être accueilli dans un autre établissement, en fonction du projet personnalisé de scolarisation. Les parents sont pleinement associés aux décisions concernant leur enfant. Sont mis en place les équipes de suivi de la scolarisation et les enseignants référents.

En d'autres termes, dès l'âge de 2 ans, si leur famille en fait la demande, les enfants en situation de handicap peuvent être scolarisés à l'école maternelle.

Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins. Pour répondre aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap, un projet personnalisé de scolarisation (PPS) organise la scolarité de l'élève.

Le recours à l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire pour l'aide individuelle (AVS-I) ou un auxiliaire de vie scolaire pour l'aide-mutualisée (AVS-M) et à des matériels pédagogiques adaptés concourent à rendre possible l'accomplissement de la scolarité.

Les enfants peuvent donc, en fonction de leurs besoins, disposer d'une AVS individualisée ou mutualisée à raison de 3 à 12h par semaine, ou d'une aide matérielle comme un ordinateur par exemple.

Les AVS sont présentes sur les temps de classe et de récréation.

Sur le temps périscolaire il n'y a pas d'AVS mais la municipalité essaye de mettre en place des moyens supplémentaires. Il y a 8 animateurs sur les 3 écoles qui sont formés.

- Les parents d'élèves souhaitent avoir des précisions quant aux absences des enseignants :

Point sur le système de remplacement des enseignants en place ?

Dans le cas où un enseignant est absent, son absence est communiquée à la direction académique, qui en fonction des besoins de toutes les écoles et du nombre de remplaçants disponibles, prévoit ou pas le remplacement de ce dernier. Dans le cas où il n'est pas remplacé tous les élèves sont accueillis à l'école, ils sont répartis dans les classes et du travail leur est proposé.

- Facturation cantine : Question des représentants des parents d'élèves : Quand notre enfant est malade et sur présentation d'un certificat médical, est-il possible de ne pas être facturé des repas et des autres réservations effectuées pour les jours de maladie concernés dès le 1er jour de maladie?

Mme Blanc précise que ce n'est pas possible dès le premier jour d'absence, car les repas sont commandés et donc facturés à la mairie. Pour les autres jours il faut penser à décommander les repas, comme cela est précisé dans le règlement de l'ALAE.

- Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient savoir comment s'organisent les NAP cette année :

Changement au niveau des horaires, les NAP ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h15.

En CP et CE1 les élèves choisissent.

En maternelle des parcours sont proposés. Une vigilance est portée sur le fait que les enfants participent à des activités appartenant aux différents parcours.

En maternelle les enfants goûtent avant de faire les activités.

- NAP ELEMENTAIRE LOUISA PAULIN

16h appel dans les classes.

16h/16h10 Temps libre des enfants dans la cour.

16h15 enfants dans les différents lieux pour les NAPS.

17h10/17h15 retour nap et goûters des enfants.

Les élémentaires sont acteurs de leurs NAP, ils choisissent les activités qu'ils veulent réaliser durant le cycle.

Ménage :

- En plusieurs occasions, il a été constaté que le ménage n'avait pas été fait dans l'école ? Qu'en est-il de la situation ? Mme Blanc explique qu'il y a actuellement un changement de société de ménage sur l'école. Un point est fait actuellement sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Il y aura des ajustements à faire.

- Présentation du livre blanc des DDEN, par Mme Sicard.

Prochaines dates des conseils d'école :

Vendredi 10 mars à 18h30

Mardi 13 juin à 18h30

La séance est levée à 20h50